

CERTIFICAT URBANISTE-AMENAGEUR (PERSONNE MORALE)**Projets d'urbanisme ou d'aménagement du territoire**

Ce projet est suivi par le membre OAI en

- mission complète (conception et direction des travaux)
 mission partielle (sans la phase direction des travaux)

Par la présente, l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils certifie que la société
ZEYEN + BAUMANN SARL

ayant son siège social à **BERELDANGE 9, RUE DE STEINSEL**
 est inscrite au tableau **des urbanistes-aménageurs exerçant à titre d'indépendant G.D.L.**
 sous le numéro **UP/10679**

Le droit de signature appartient à

PIERRE BAUMANN UA/0402 né(e) le 28/09/1952
LEX FABER UA/2737 né(e) le 25/11/1987
CHANTAL ZEYEN UA/0425 né(e) le 16/08/1953

Le présent certificat habilite son titulaire à présenter auprès des instances publiques des projets,
 d'urbanisme ou d'aménagement du territoire, prévus à l'article 4 de la loi du 13 décembre 1989.

Luxembourg, le 08/02/2022



Pierre HURT
 Directeur

Ce certificat est uniquement valable pour le projet ci-après:

- commune: **HESPERANGE**
- objet: **PAP NQ 'RUE DES SCILLAS' [HW-NQ-05D]**
- localité: **HOWALD**
- n° de cadastre: **1197/6530; 1197/6532**
- maître de l'ouvrage: **Betons Feidt S.A., Luxembourg**
- rue: **, Rue des Scillas**

Certifié conforme le 08/02/2022 par signature d'un des titulaires

Nom, Prénom: **FABER LEX**

Le certificat original, dont le fond est imprimé en orange, est réservé à l'administration communale compétente.